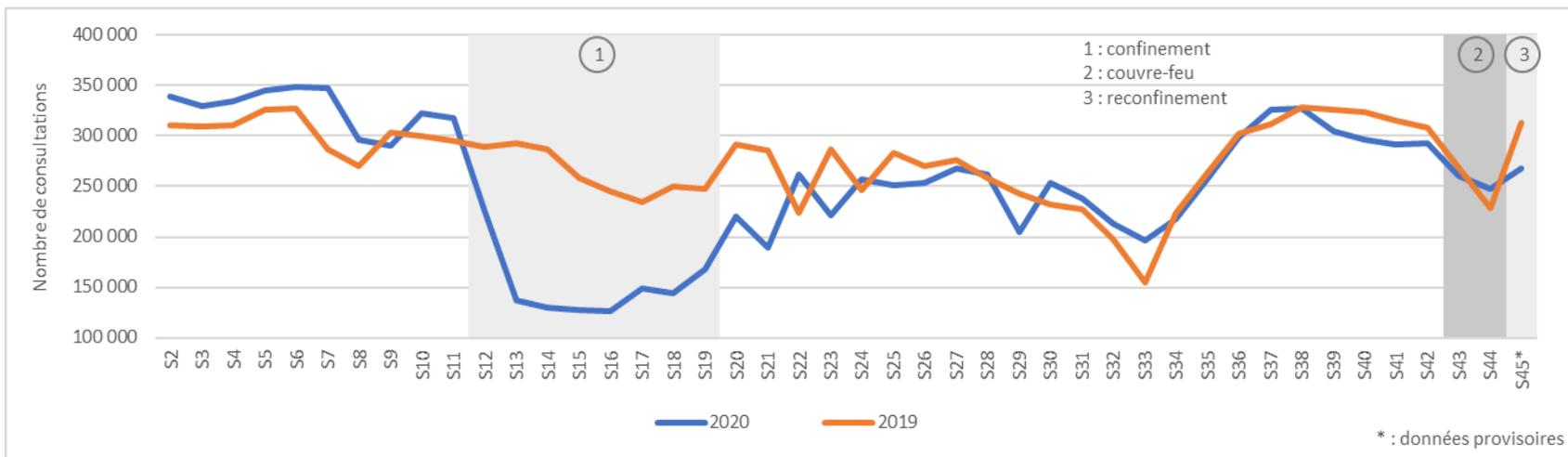


# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°45 (lundi 2 novembre – dimanche 8 novembre 2020)

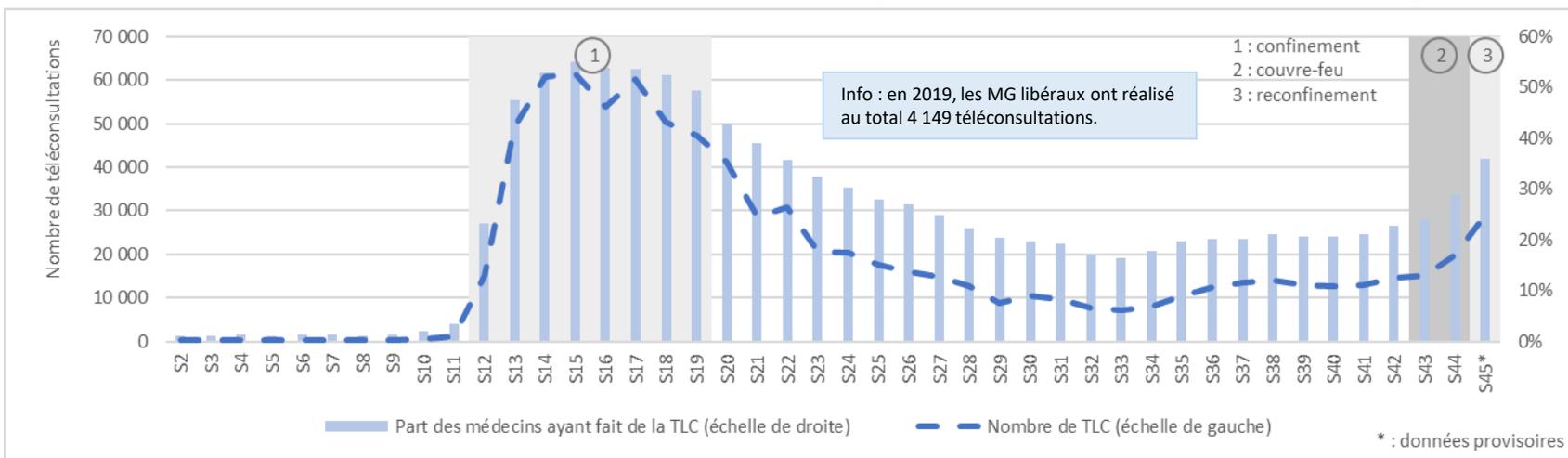
### MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins généralistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre de consultations S44 2020	Évolution S44 / S43 2020
04	7 134	-1,9%
05	6 512	+0,8%
06	53 055	-7,3%
13	105 471	-4,5%
83	51 981	-4,9%
84	23 427	-5,2%
Paca	247 580	-5,1%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins généralistes (MG) libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020



	Nombre de TLC S44 2020	Évolution S44 / S43 2020
04	390	+58,5%
05	647	+31,8%
06	5 036	+23,5%
13	8 493	+26,7%
83	3 733	+40,4%
84	1 494	+52,0%
Paca	19 793	+30,6%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

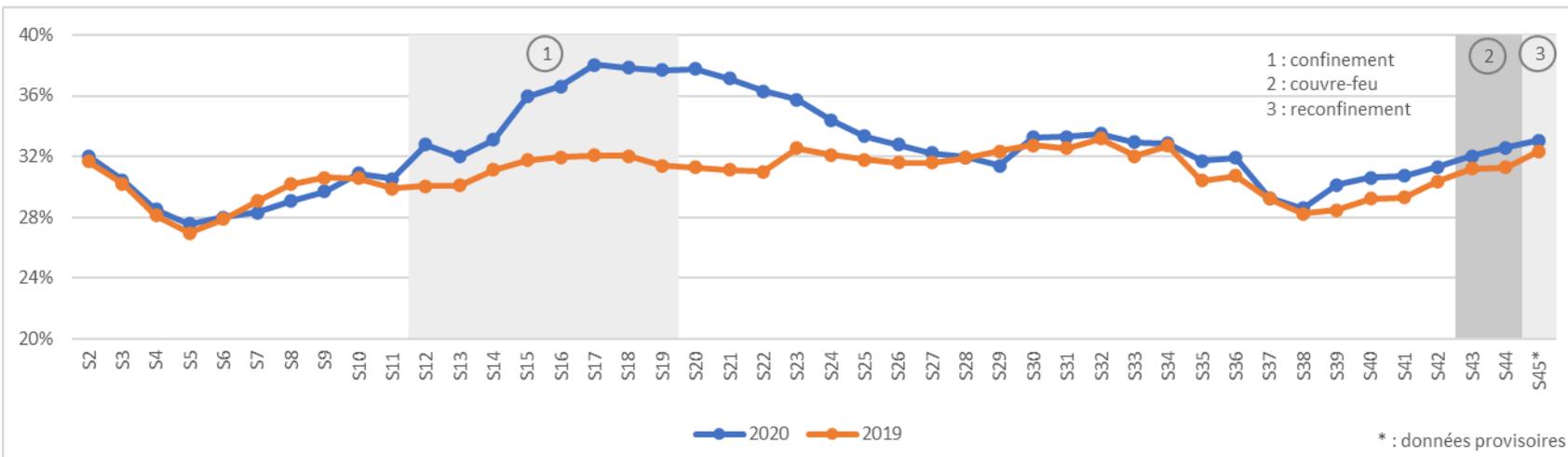
Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°45 (lundi 2 novembre – dimanche 8 novembre 2020)

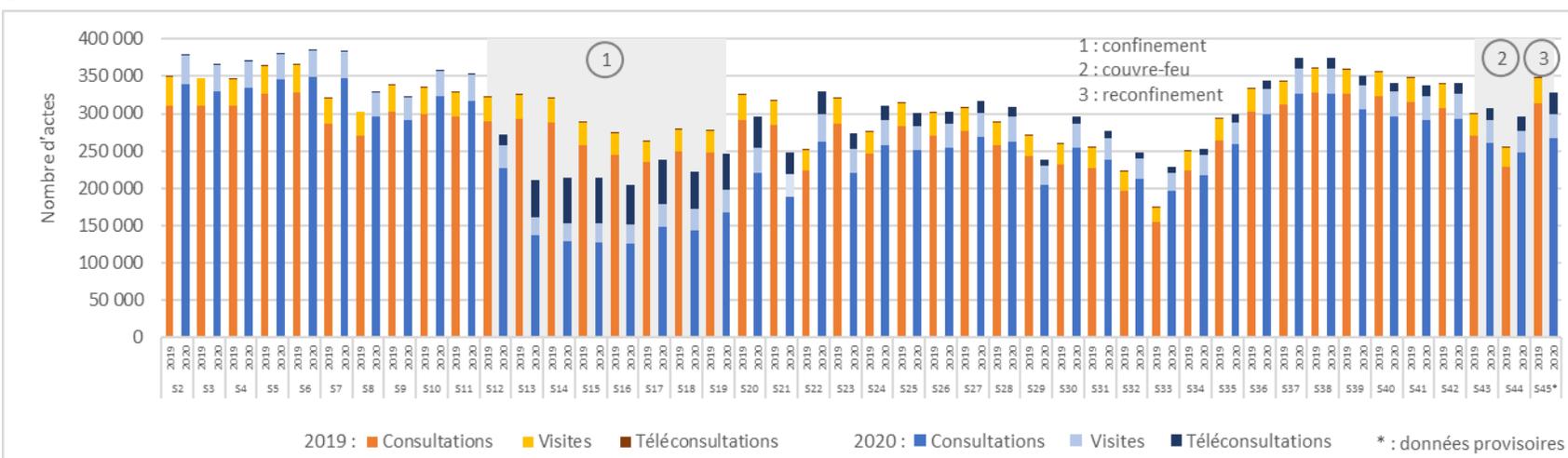
### MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, visites, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins généralistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S44 2020	% d'actes en lien avec une ALD S44 2020
04	2 831	34,5%
05	2 256	30,3%
06	22 129	33,9%
13	39 616	31,5%
83	21 661	34,4%
84	7 984	30,2%
Paca	96 477	32,6%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + visites à domicile + téléconsultations) réalisés par les médecins généralistes libéraux



**À retenir :**

En semaine 44 (S44), les TLC ont représenté 6,7% des actes des médecins généralistes (MG) libéraux ; près de 29% d'entre eux ont fait de la TLC en S44.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets, les visites à domicile et les TLC, l'activité des MG libéraux a diminué de 3,4% entre les semaines S43 et S44 dans la région.

Le cumul des actes de consultations (cabinets, domicile, TLC) depuis le confinement (S12) a baissé de 3,5% par rapport à 2019.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°45 (lundi 2 novembre – dimanche 8 novembre 2020)

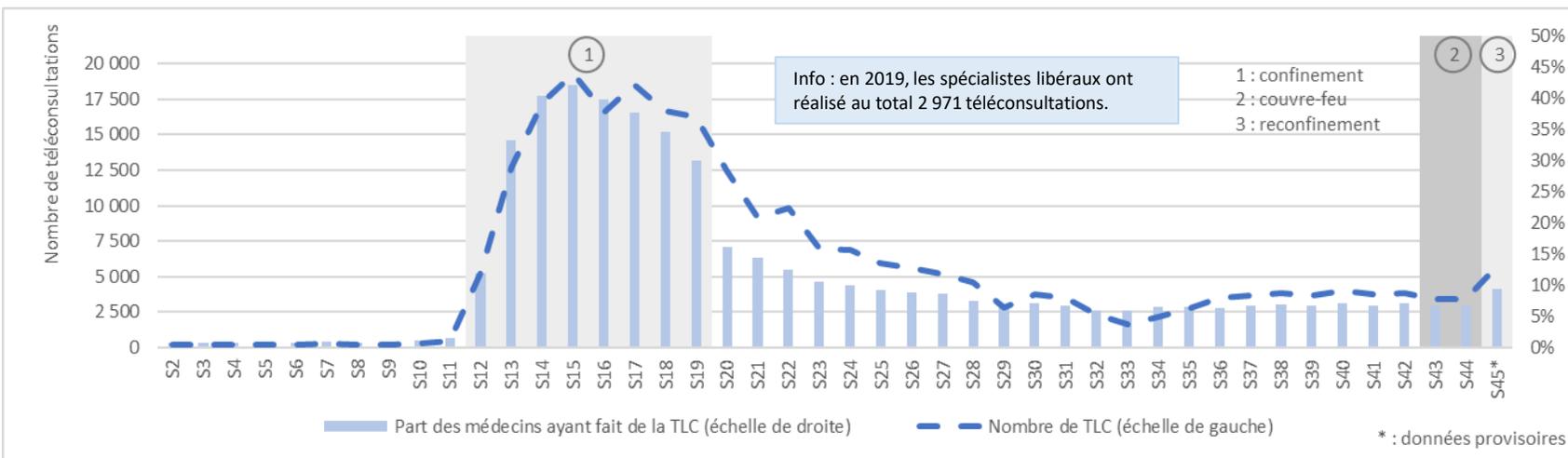
### MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre de consultations S44 2020	Évolution S44 / S43 2020
04	1 591	-19,8%
05	1 021	-8,1%
06	21 667	-15,3%
13	37 071	-12,8%
83	18 044	-14,1%
84	7 117	-11,5%
Paca	86 511	-13,7%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020



	Nombre de TLC S44 2020	Évolution S44 / S43 2020
04	39	-27,8%
05	18	-10,0%
06	982	+0,9%
13	1 650	+0,5%
83	599	-8,5%
84	128	+40,7%
Paca	3 416	-0,5%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

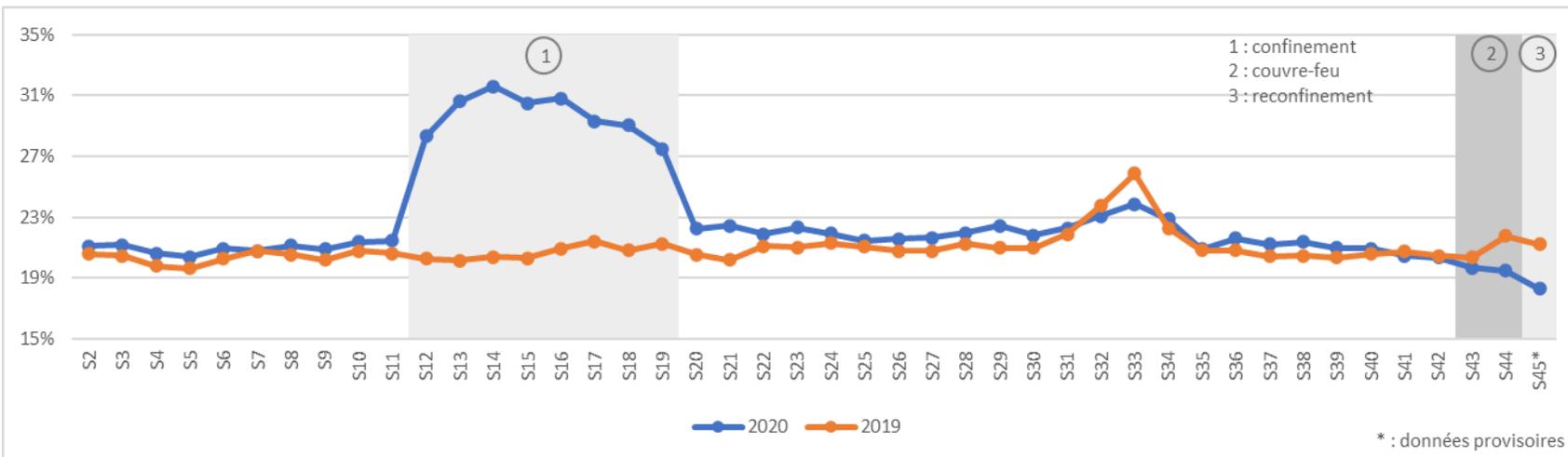
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°45 (lundi 2 novembre – dimanche 8 novembre 2020)

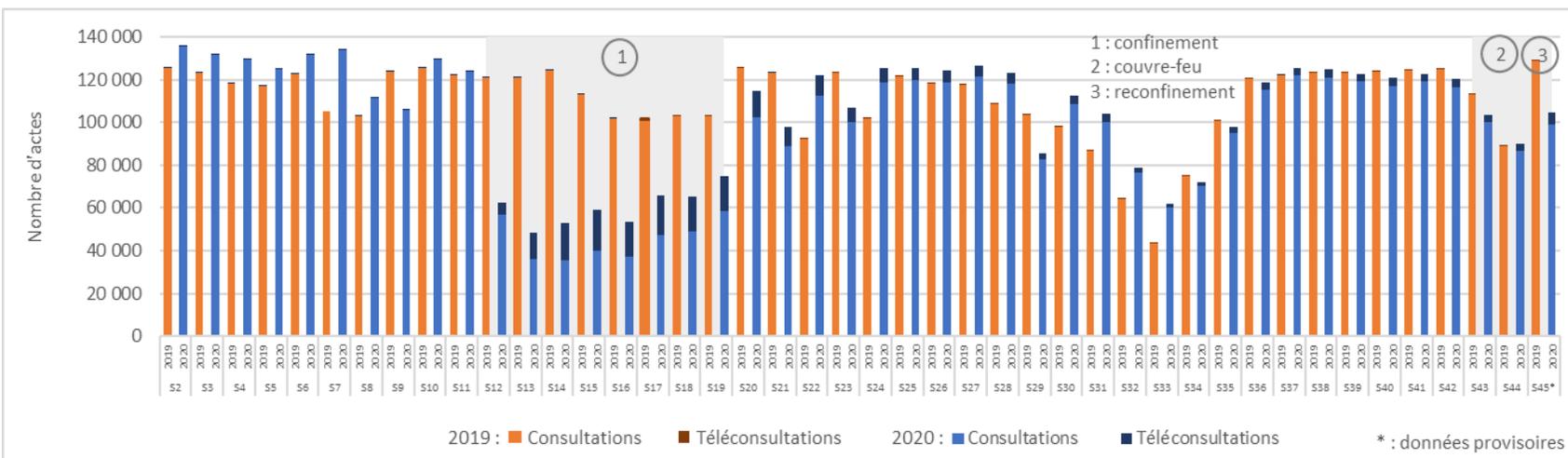
### MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins spécialistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S44 2020	% d'actes en lien avec une ALD S44 2020
04	281	17,2%
05	120	11,5%
06	4 857	21,4%
13	7 437	19,2%
83	3 631	19,5%
84	1 169	16,1%
Paca	17 495	19,5%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + téléconsultations) réalisés par les médecins spécialistes libéraux



**À retenir :**

En semaine 44 (S44), les TLC ont représenté 3,8% des actes des médecins spécialistes libéraux ; près de 7% d'entre eux ont fait de la TLC en S44.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, l'activité des spécialistes libéraux a diminué de 13% entre les semaines S43 et S44 dans la région.

Le cumul des actes de consultations (cabinets + TLC) depuis le confinement (S12) a baissé de 9,6% par rapport à 2019.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

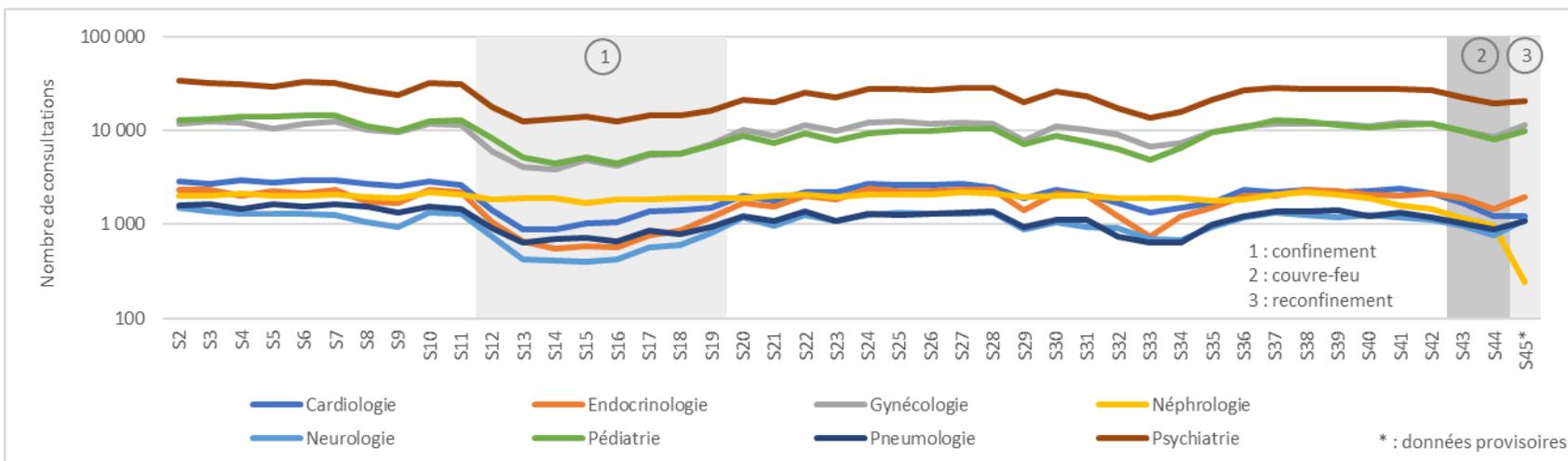
Notes : 1) Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°45 (lundi 2 novembre – dimanche 8 novembre 2020)

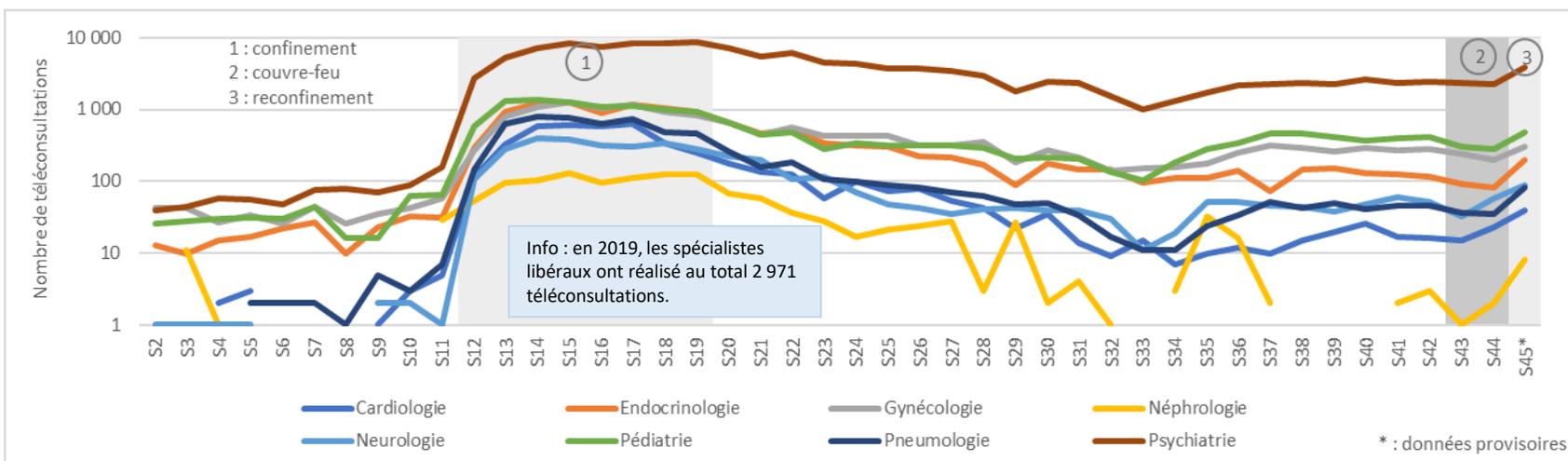
### MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2020 par spécialité



	Nombre de consultations S44 2020	Évolution S44 / S43 2020
Cardiologie	1 243	-27,8%
Endocrino.	1 462	-23,3%
Gynécologie	8 566	-12,4%
Néphrologie	963	-15,8%
Neurologie	762	-21,0%
Pédiatrie	7 978	-19,3%
Pneumologie	885	-13,9%
Psychiatrie	19 266	-15,0%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) réalisées par les médecins spécialistes libéraux en région en 2020 par spécialité



	Nombre de TLC S44 2020	Évolution S44 / S43 2020
Cardiologie	23	+53,3%
Endocrino.	81	-11,0%
Gynécologie	201	-16,9%
Néphrologie	2	+100,0%
Neurologie	57	+78,1%
Pédiatrie	276	-7,7%
Pneumologie	35	-5,4%
Psychiatrie	2 240	-3,8%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

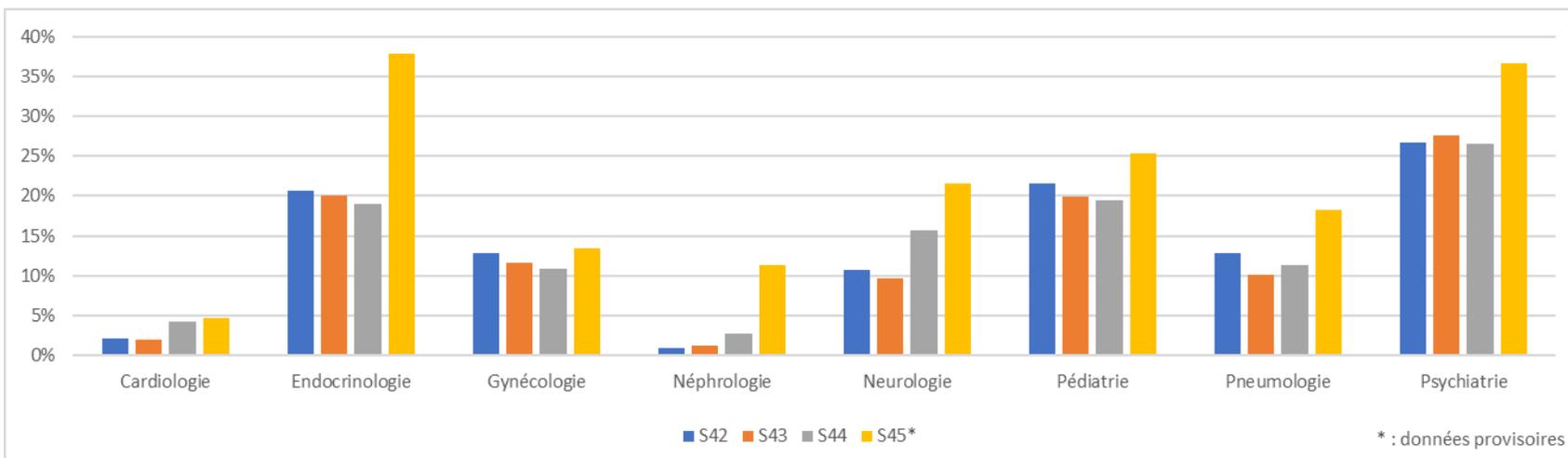
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°45 (lundi 2 novembre – dimanche 8 novembre 2020)

### MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la téléconsultation en région en 2020 par spécialité



#### À retenir :

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, on observe une baisse de l'activité entre les semaines S43 et S44 dans la région, notamment pour la cardiologie (-27%), l'endocrinologie (-23%) et la pédiatrie (-19%). Le cumul des actes de consultations depuis le confinement (S12) a baissé de plus de 20% par rapport à 2019 pour la cardiologie et la pédiatrie.

Évolution de l'activité totale (consultations dans les cabinets + téléconsultations) des médecins spécialistes libéraux de la région entre 2019 et 2020

	Cardiologie	Endocrino	Gynécologie	Néphrologie	Neurologie	Pédiatrie	Pneumologie	Psychiatrie
Sur la période S12-S44 (S12 = début du 1 <sup>er</sup> confinement)	-20,3%	+4,9%	-3,4%	+9,7%	+1,3%	-21,0%	-0,7%	-2,9%
Sur la période S2-S44 (S2 = début de l'année)	-16,4%	+5,4%	-0,8%	+11,3%	+3,1%	-16,7%	-1,1%	-0,5%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

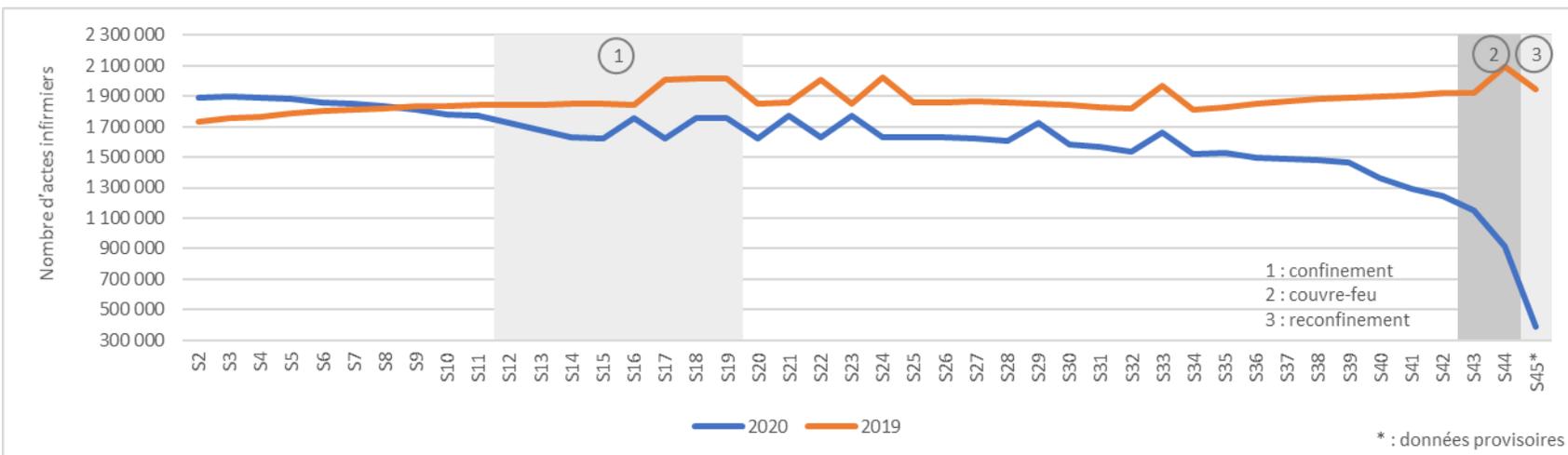
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°45 (lundi 2 novembre – dimanche 8 novembre 2020)

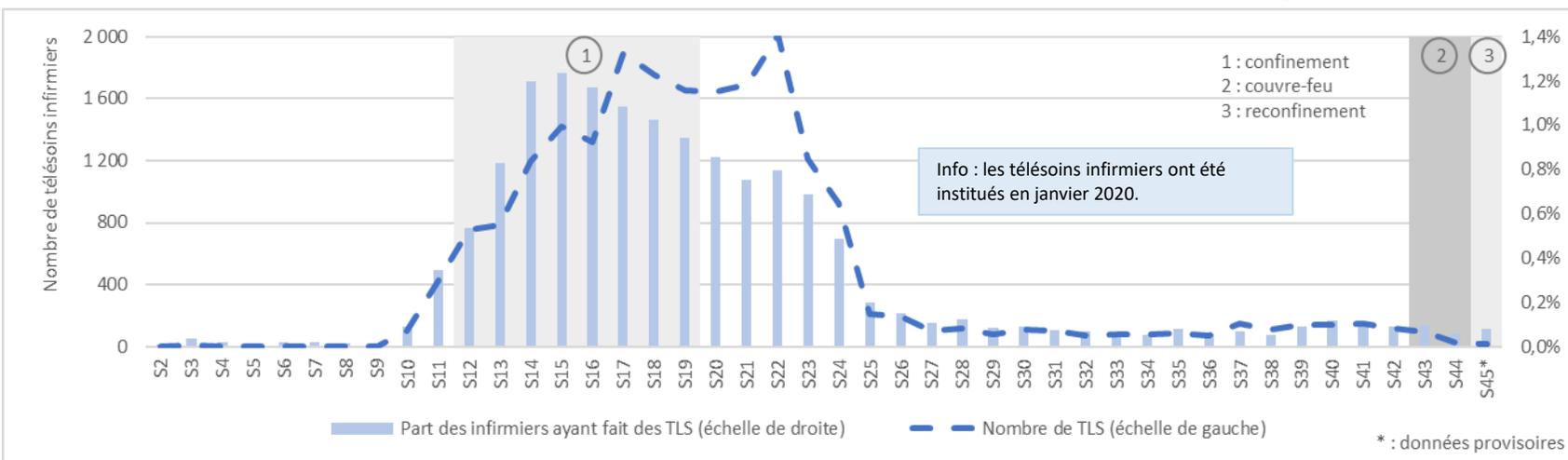
### INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre d'actes infirmiers (AMI, AIS, DI) à domicile ou en cabinet réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre actes infirmiers S44 2020	Évolution S44 / S43 2020
04	22 923	-24,5%
05	14 884	-17,6%
06	183 791	-18,4%
13	394 776	-23,6%
83	219 239	-18,0%
84	78 900	-16,8%
Paca	914 513	-20,7%

Évolution hebdomadaire du nombre de télésoins infirmiers (TLS) et part des infirmiers libéraux ayant fait des télésoins en région en 2020



	Nombre de TLS S44 2020	Évolution S44 / S43 2020
04	3	-
05	0	-
06	0	-
13	18	-80,6%
83	2	-50,0%
84	0	-
Paca	23	-76,3%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

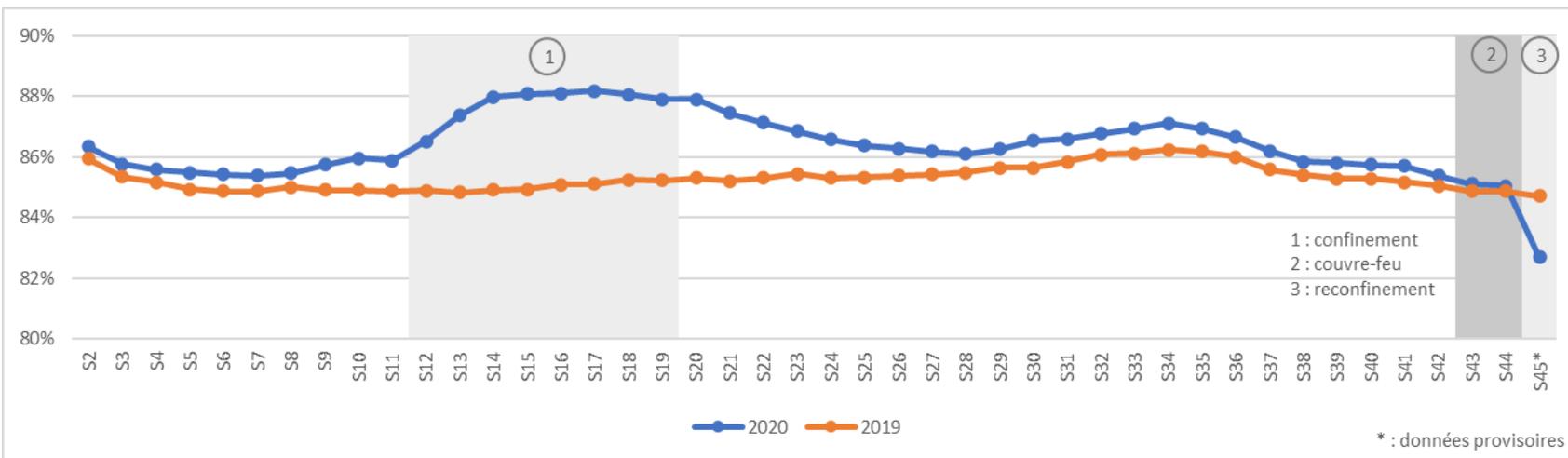
Notes : Les infirmiers libéraux sont ceux qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les actes considérés ici sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## Semaine n°45 (lundi 2 novembre – dimanche 8 novembre 2020)

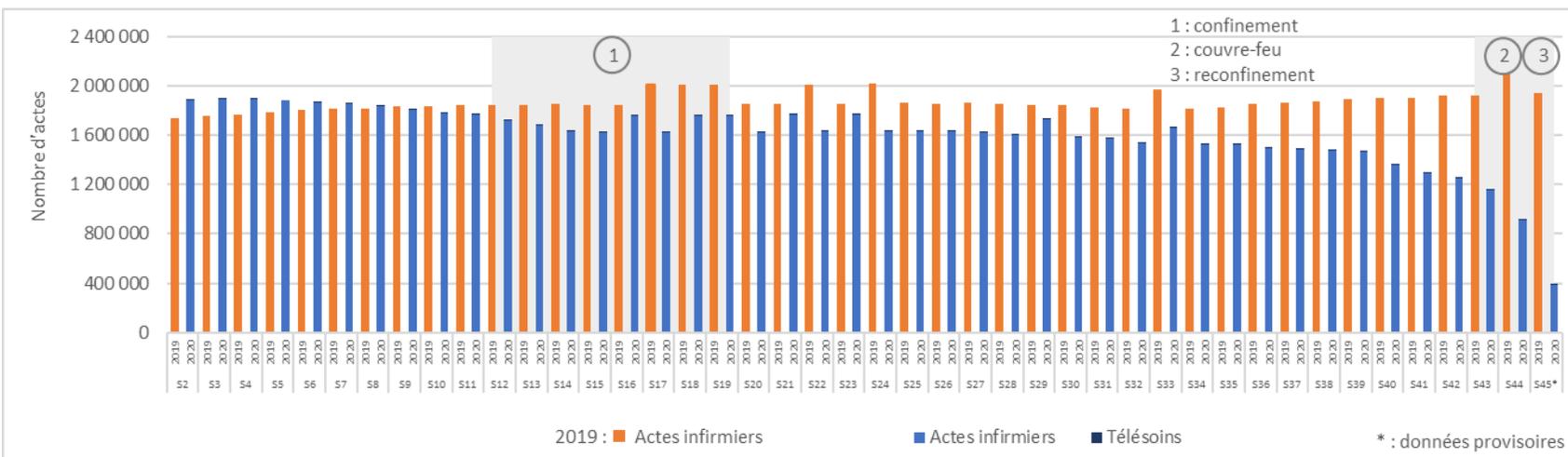
### INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes infirmiers (à domicile, en cabinet, télésoins) en lien avec affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019 et 2020



	Nb d'actes en lien avec une ALD S44 2020	% d'actes en lien avec une ALD S44 2020
04	18 549	80,9%
05	12 014	80,7%
06	154 646	84,1%
13	340 003	86,1%
83	185 659	84,7%
84	67 015	84,9%
Paca	777 886	85,1%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes infirmiers (à domicile + en cabinet + télésoins) réalisés par les infirmiers libéraux



#### À retenir :

Au total, en comptabilisant les soins à domicile, en cabinet et les TLS, l'activité des infirmiers libéraux a diminué de 20,7% entre les semaines S43 et S44 dans la région. Le cumul des actes infirmiers depuis le début du confinement (S12) a baissé de 17,6% par rapport à 2019.

Plus de 85% des actes infirmiers sont en lien avec une affection longue durée.

Le recours aux TLS est quasi nul.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les infirmiers libéraux sont ceux qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les actes considérés ici sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.